

BP Aménagements Paysagers

BREVET PROFESSIONNEL (NIVEAU 4)
RNCP 38314

Objectifs de la formation

Vous former aux opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts.

Modalités pédagogiques

- Formation continue diplômante,
- Formation en présentiel/ à distance,
- Autoformation possible sur certains modules,
- Périodes en entreprise,

Modalités d'examens

- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.



Contenu du programme



PRÉ-REQUIS

- ▶ Être âgé de plus de 18 ans
- ▶ Être demandeur d'emploi ou salarié
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 OU Justifier d'un an d'activité à temps plein dans la même finalité que le diplôme demandé OU Justifier de 3 ans d'activité hors secteur agricole (dérogation).



INSCRIPTION

- ▶ Entretien préalable
- ▶ Constitution d'un dossier administratif complet
- ▶ En fonction de la date de rentrée de la formation



FINANCEMENT

▶ Cofinancé par l'Union Européenne

- ▶ Demandeur d'emploi : Région Occitanie
- ▶ Salariés : Projet de Transition Professionnelle, contrat de professionnalisation ou Compte Personnel de Formation

RÉMUNÉRATION

- ▶ Pôle Emploi/Région/Employeur



DURÉE/HORAIRES

- ▶ Centre : 791h - Entreprise : 420h
De mars à novembre
Durée individualisable après positionnement
- ▶ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30



LIEUX DE FORMATION

- ▶ Rivesaltes
- ▶ Théza



Mme Anne-Marie RIVES

Référente handicap CFPPA

Tél. 04 68 64 01 48



CONTACT

CFPPA Pyrénées Roussillon

1 avenue des Pyrénées - 66600 Rivesaltes

Tél. 04 68 64 01 48

cfppa.rivesaltes@educagri.fr

agricampus66.fr

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager (droit du travail, positionnement professionnel sur le marché du travail, communication professionnelle, connaissance de la filière).
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement.
- Réaliser les travaux d'entretien des végétaux (taille, soin, protection des végétaux, utilisation des petits matériels, agronomie, écologie, biologie, reconnaissance des végétaux).
- Réaliser les travaux de mise en place des végétaux (plantation, semis, irrigation, utilisation du tracteur et de la minipelle).
- Mettre en place des infrastructures (maçonnerie paysagère, revêtement).
- Intégrer les logiques de transitions agro-écologiques et climatiques.

Module de spécialisation : «Végétaliser un mur ou un balcon».

Modules transverses :

- Accompagnement au projet personnel et professionnel :
- Développement des compétences professionnelles
- Gestes et postures
- Apprendre à apprendre
- Techniques de Recherche de Stage et d'Emploi (TRS/TRE)
- Obtention du certiphyto «décideur en entreprise soumise à agrément».
- Formation Sauveteur Secouriste Travail (SST).

Poursuite d'études

- ▶▶ BTS agricole Aménagements Paysagers
- ▶▶ Certificat de Spécialisation : Métiers du paysage

Entrée dans la vie professionnelle

- ▶▶ Chef d'équipe
- ▶▶ Coordinateur de chantier
- ▶▶ Ouvrier hautement qualifié dans une entreprise paysagiste ou une collectivité territoriale
- ▶▶ Collaborateur du concepteur paysagiste



agri campus 66
cultivez votre avenir

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT



Cofinancé par
l'Union européenne

